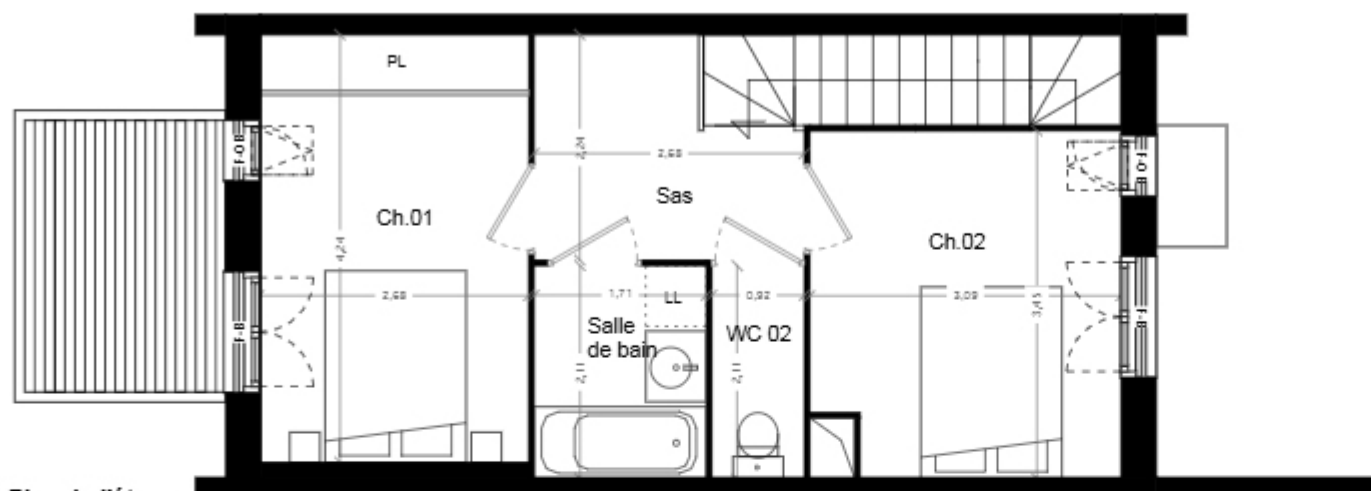
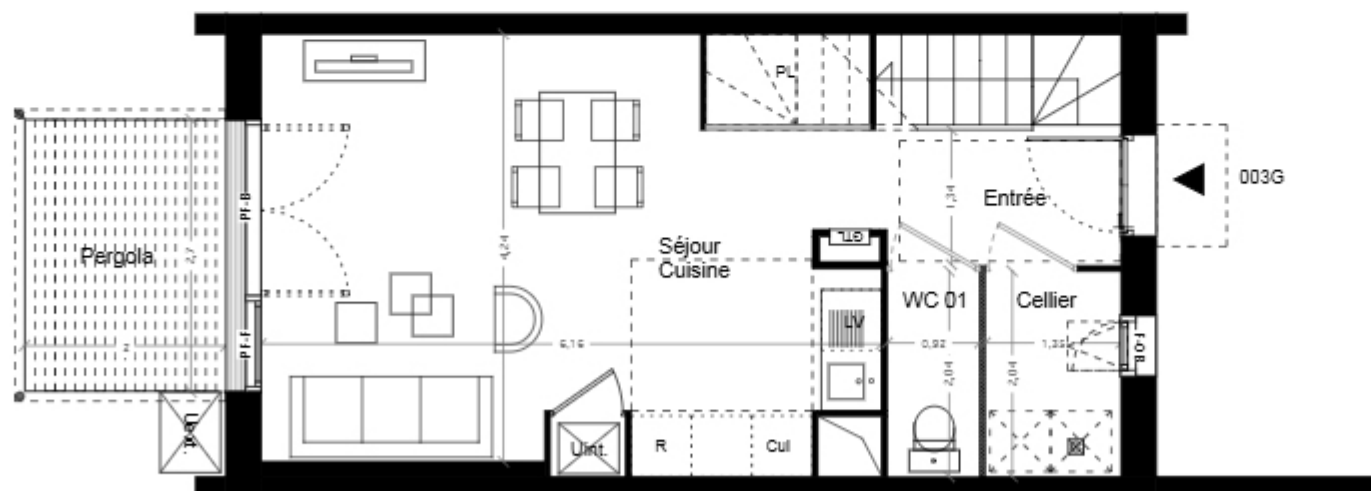




RDC/R+1 003G T3



Plan de l'étage



Plan du rez-de-chaussée

Surface habitable	
Entrée	3,5
Séjour/cuisine	25,6
WC 01/Cellier	4,8
Salle de bain	3,6
WC 02	1,9
Chambre 1	11,3
Chambre 2	10,3
Sas	5,0

Total surface habitable	66,0
-------------------------	------

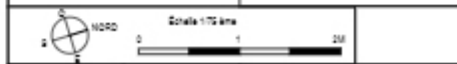
Surface annexe	
Pergola	5,4
Jardin (Pergola comprise)	29,3
Total surface annexe	34,7

LÉGENDE

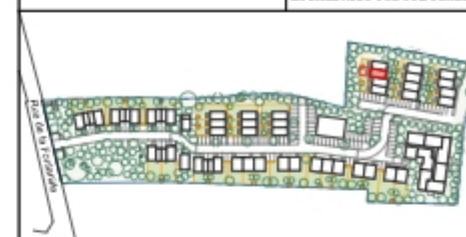
- F : façade
 - S : santon
 - Fa : fenêtre
 - OS : ossature bois
 - PF : porte-fenêtre vitrée
 - VR : volet roulant
 - PV : porte-voix séparatif
 - SS : sèche-linge
 - SC : garde-corps
 - PL : placard
 - LL : lave-linge
 - LV : lave-vaisselle
 - Cul : four et plaque de cuisson
 - R : réfrigérateur
 - PE : lave-vaisselle
 - GE : lave-vaisselle
- gîte technique
 accès aménagé
 accessible PIR



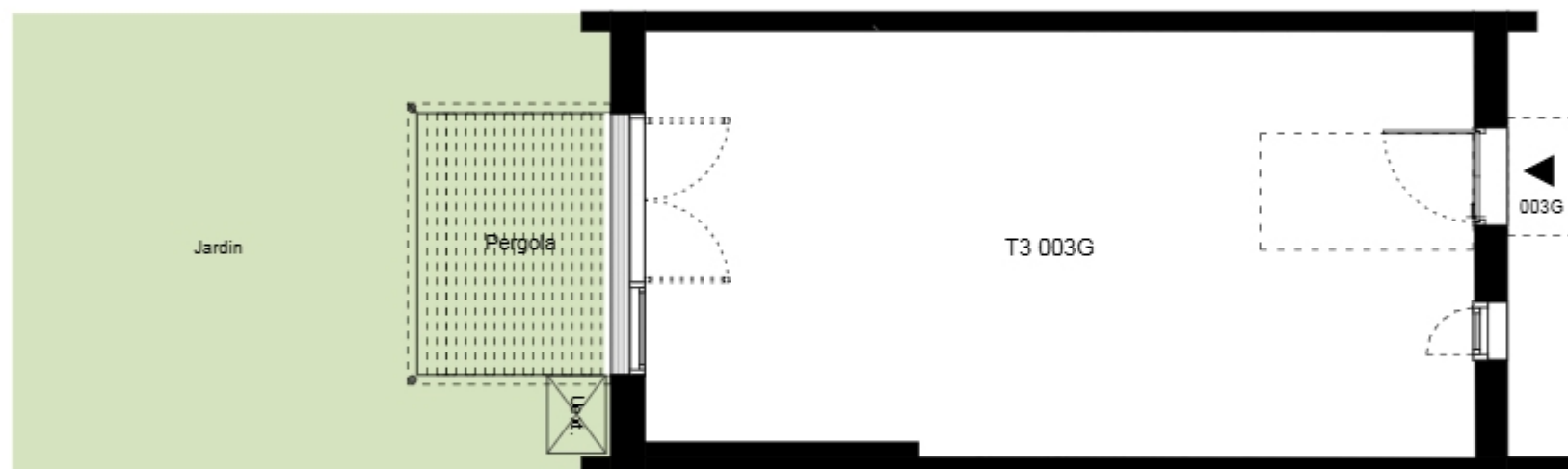
Notes : Des modifications mineures ou des aménagements de détails, nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés au plan. Une différence de 2% sur les surfaces en les côtes sera considérée comme admissible (tolérance d'exécution). Dans les cotures, les indications telles que LL, LV, R, etc... sont représentées pour définir l'emplacement des stères et/ou côtes, des portes, électriques, la fumière de l'électroménager, et du mobilier fixe qui prévaut dans la prestation due.



INDICE	DATE	OBJET	DEMANDÉ TITRE
B	14/04/2025	2ème édition	



RDC	003G	T3	
-----	------	----	--



Surface habitable	
Entrée	3,5
Séjour/cuisine	25,6
WC 01/Cellier	4,8
Salle de bain	3,6
WC 02	1,9
Chambre 1	11,3
Chambre 2	10,3
Sas	5,0

Total surface habitable	66,0
--------------------------------	-------------

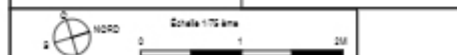
Surface annexe	
Pergola	5,4
Jardin (Pergola comprise)	29,3
Total surface annexe	34,7

LÉGENDE

- F : façade
 - S : balcon
 - Fa : terrasse
 - OS : escalier ouvert
 - OF : porte-fenêtre vitrée
 - VR : volet roulant
 - PV : porte-voix séparatif
 - SS : alèche sautoie
 - SC : garde-corps
 - PL : placard
 - LL : lave-linge
 - LV : lave-vaisselle
 - CU : four et plaques de cuisson
 - R : réfrigérateur
 - PC : machine à laver
 - GE : table électrique
- gâche technique
- accessibilité PMR



Nota : Des modifications mineures ou des aménagements de détails, nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence de 5% sur les surfaces et les côtes sera considérée comme admissible (tolérance d'exécution). Dans les cotures, les indications telles que LL, LV, R, etc... sont représentatives pour définir l'emplacement des atermes et/ou câbles, des prises électriques, la fonction de télécommande, et du mobilier fixe ou prévu dans la prestation due.



Plan du rez-de-chaussée

INDICE B	DATE 14/04/2025	OBJET 2ème édition	DEMANDÉ PAR
-------------	--------------------	-----------------------	-------------